



DIRECTION DES ROUTES
ET TRANSPORTS
Service Investissement Routier

Tarbes, le 24.04. 2018

BORDEREAU D'ENVOI

Affaire suivie par Jacques LAPALISSE
Tél : 05.62.56.70.85

<i>Désignation des pièces</i>	<i>Nombre</i>	<i>Observations</i>
◆ Réponse à la demande de compléments du 10 04 2018 : RD 918 Espouey/Bastan	1	

La Chef de Service Investissement Routier,

Stéphanie Thabaud



Le 23 04 2018

Direction des Routes et Transports
Service Investissement Routier
Dossier suivi par Jacques LAPALISSE

DDT
Service Environnement, Ressources en Eau et Forêt
A l'attention de M. Christophe SCHANG

Objet : Réponse à la demande de compléments transmise le 10 04 2018 pour le dossier n°65-2018-00009 Reprise, amélioration, aménagement routiers RD918

Rappel des demandes de compléments :

1. Définition précise sur site ou sur photos aériennes des pistes d'accès aux chantiers et des voies de circulation le long des chantiers afin de toucher au minimum, lorsque la topographie le permet, le lit mineur du Bastan.
2. Localisation sur fond de carte, des différents lieux de dépôts des blocs constituant actuellement l'enrochement, avec quantités estimées. Les accès aux lieux de dépôts doivent être matérialisés.

Éléments de réponses du pétitionnaire :

1. → Les pistes d'accès et voies de circulation sur les différents chantiers sont illustrées en annexe N°1.
 - Accès chantier Zone 1 : Depuis le nouveau pont de sers, accès à la berge rive droite amont du pont.
 - Accès chantier Zone 2 : Depuis l'ancien pont de Sers, accès à la berge rive gauche amont.
 - Accès chantier Zone 3 : Depuis l'ancien pont de Sers, accès à la berge rive gauche aval.
 - Accès chantier Zone 4 : Depuis le passage à gué situé à l'aval de la zone du Bolou, accès dans le cours d'eau rive droite amont.

2. → La réunion sur site, le 6 avril 2018, des différents services concernés (DDT, AFB, Fédération de pêche, PLVG et CD) a permis de définir en commun les zones du cours d'eau, Le Bastan, en mesure de recevoir des blocs rocheux issus des travaux de reprise du soutènement de la RD 918 en aval du pont de Sers. Ces zones de dépôts n'auront pas d'incidence sur l'hydro-morphologie et la vie aquatique de ce cours d'eau et ne porteront pas atteinte aux biens aux personnes.

Le volume maximal de blocs rocheux, issus du démantèlement de ce soutènement, à remettre dans le cours d'eau est estimé à 15 000 m³.

Les 4 zones potentielles définies le 6 avril dernier pour recevoir ces blocs sont présentées sur les cartes détaillées ci-après.

D'une façon générale pour l'ensemble des zones potentielles, les blocs rocheux seront disposés de façon linéaire dans ou aux abords du lit mouillé. Des blocs, plus en retraits du lit vif, seront également disposés, de place en place, afin de créer des caches hydrauliques pour la population piscicole lors des hautes eaux.

Au droit des travaux de démantèlement (zone 3 de travaux), une grande partie de ces blocs sera remis dans le lit mineur du Bastan sur un linéaire de plus de 300 m (Zone de dépôt 1).

Le restant des blocs rocheux sera évacué sur les zones de dépôts identifiées plus en aval en privilégiant les plus proches.

Ainsi, la zone de dépôt 4, correspondant à la plaine de Saligos sur le gave de Pau, ne sera utilisée qu'en dernier recours pour les blocs excédentaires qui n'auraient pu être déposés sur les zones de dépôt situés en amont (Zones de dépôt 2 et 3).

L'ensemble des éléments sont présentés dans l'annexe N° 2.

Stéphanie Thabaud

Chef de service DRT/SIR

ANNEXE N°1

Accès chantier zone 1

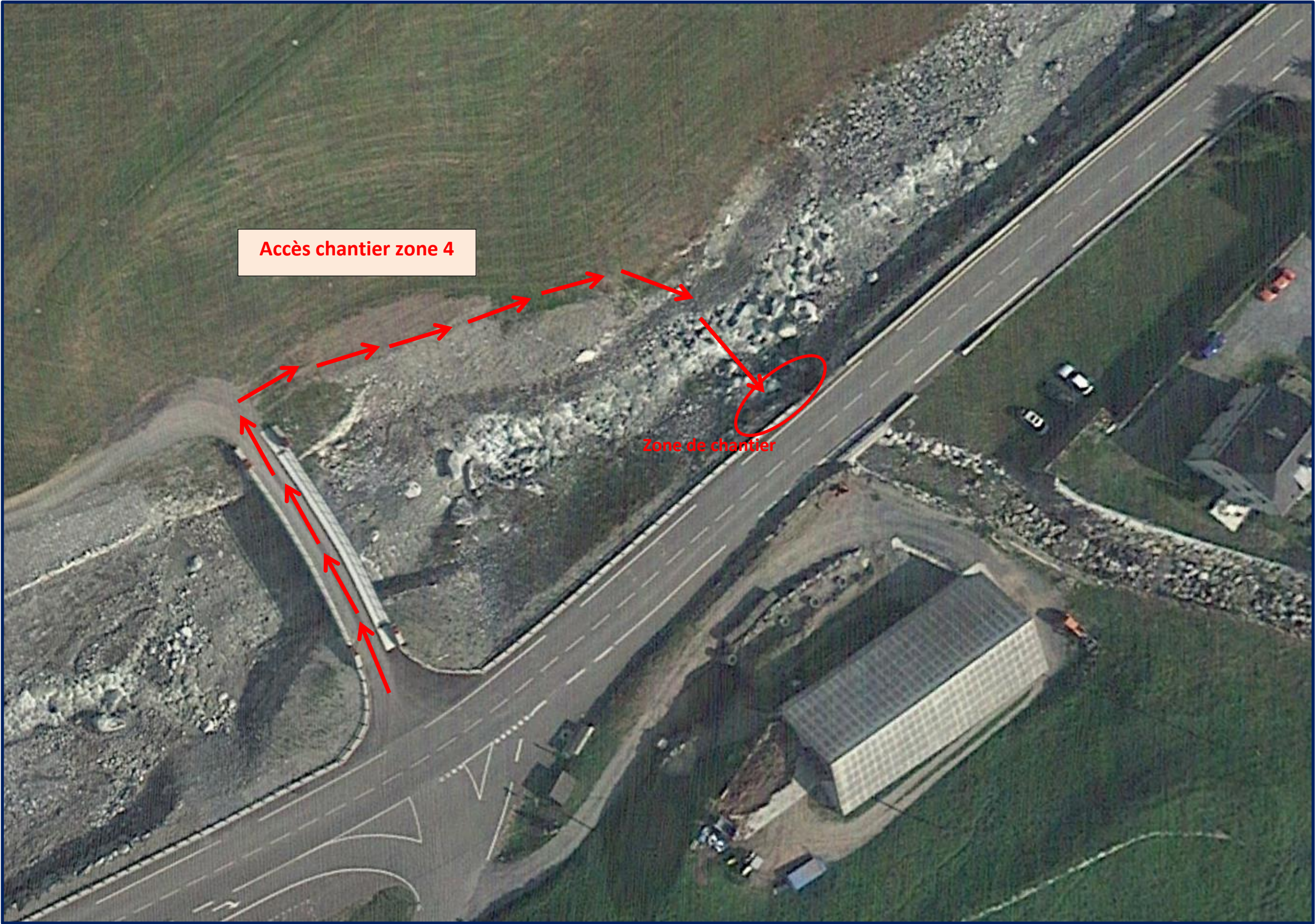




Accès chantier zone 3 depuis la route départementale

Accès chantier zone 2 depuis la route départementale

Les circulations d'engins de la zone 3 se feront suivant le plan de phasage transmis dans le dossier d'autorisation



Accès chantier zone 4

Zone de chantier

ANNEXE N°2

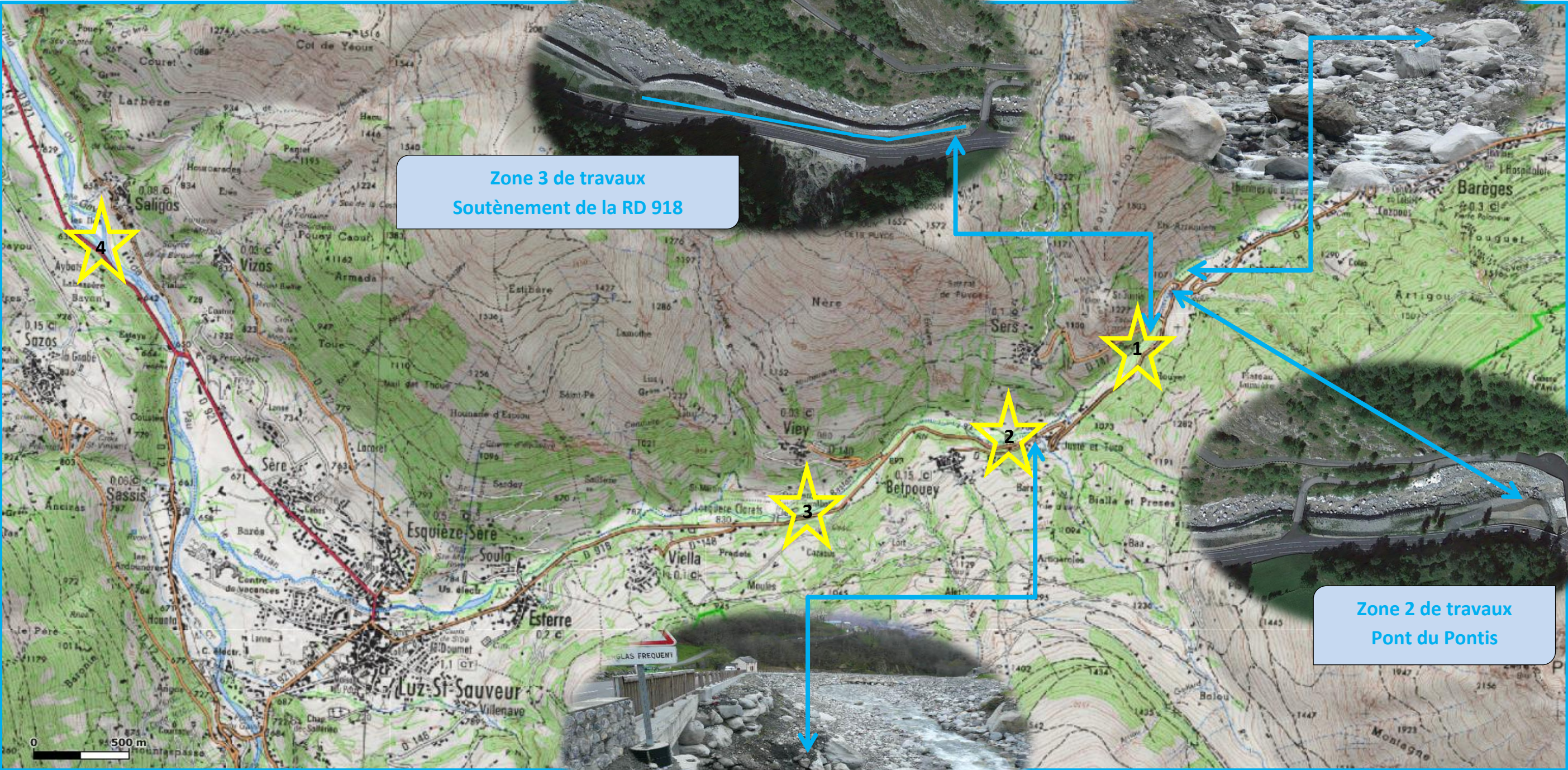
Localisation générale des travaux et des zones de dépôt de blocs envisagés

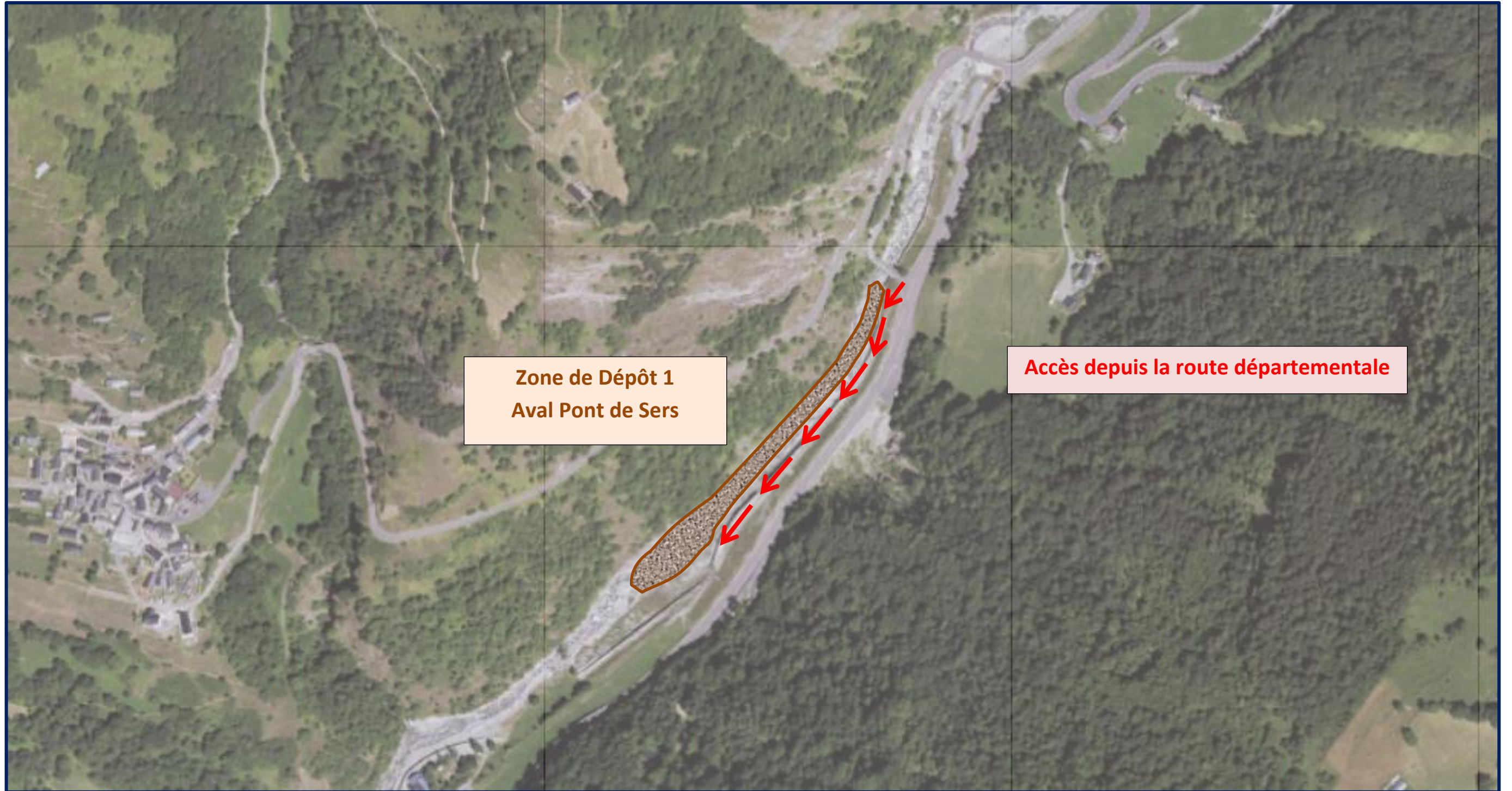
Zone 1 de travaux
Minage d'un bloc

Zone 3 de travaux
Soutènement de la RD 918

Zone 2 de travaux
Pont du Pontis

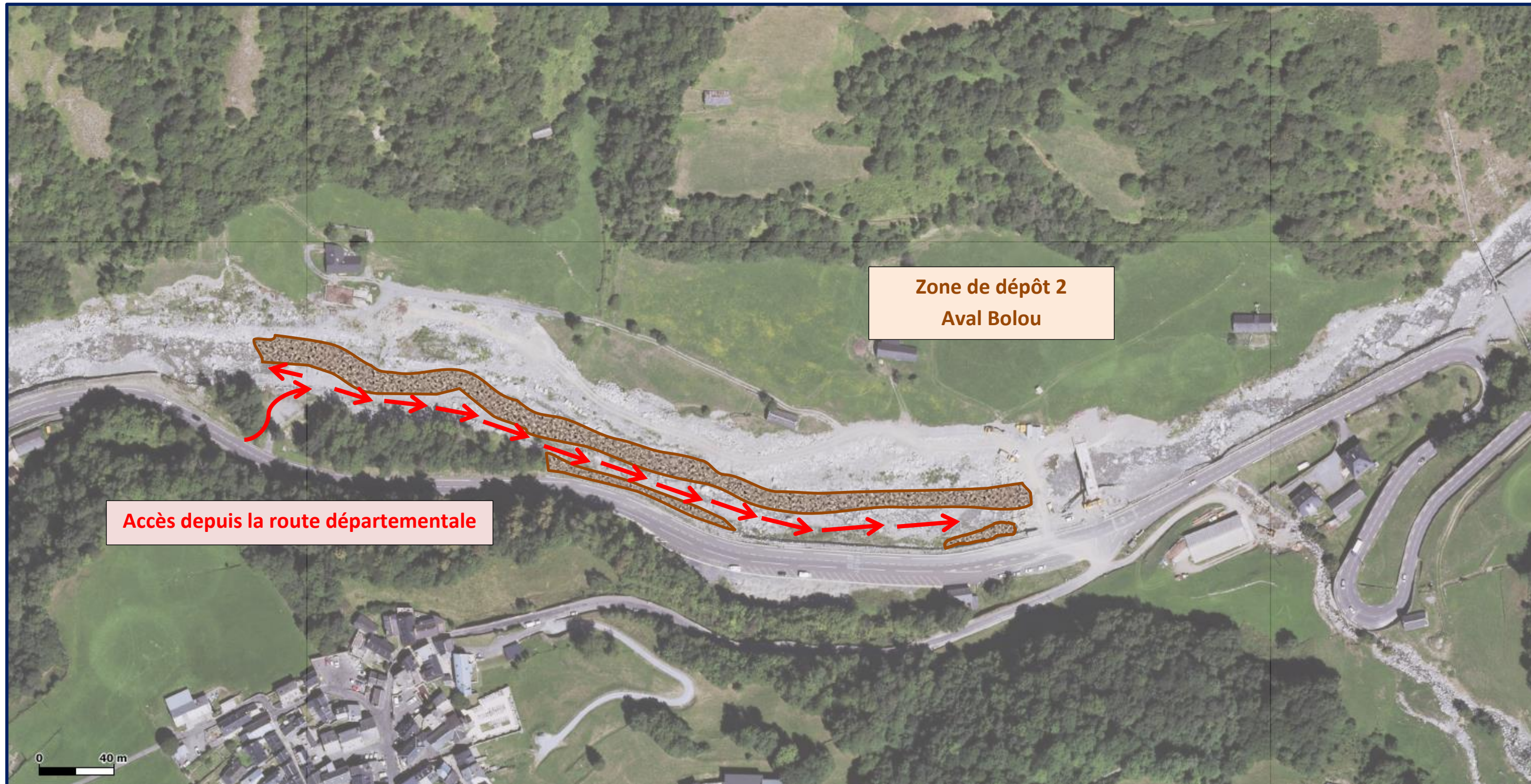
Zone 4 de travaux
Pont de Bolou





**Zone de Dépôt 1
Aval Pont de Sers**

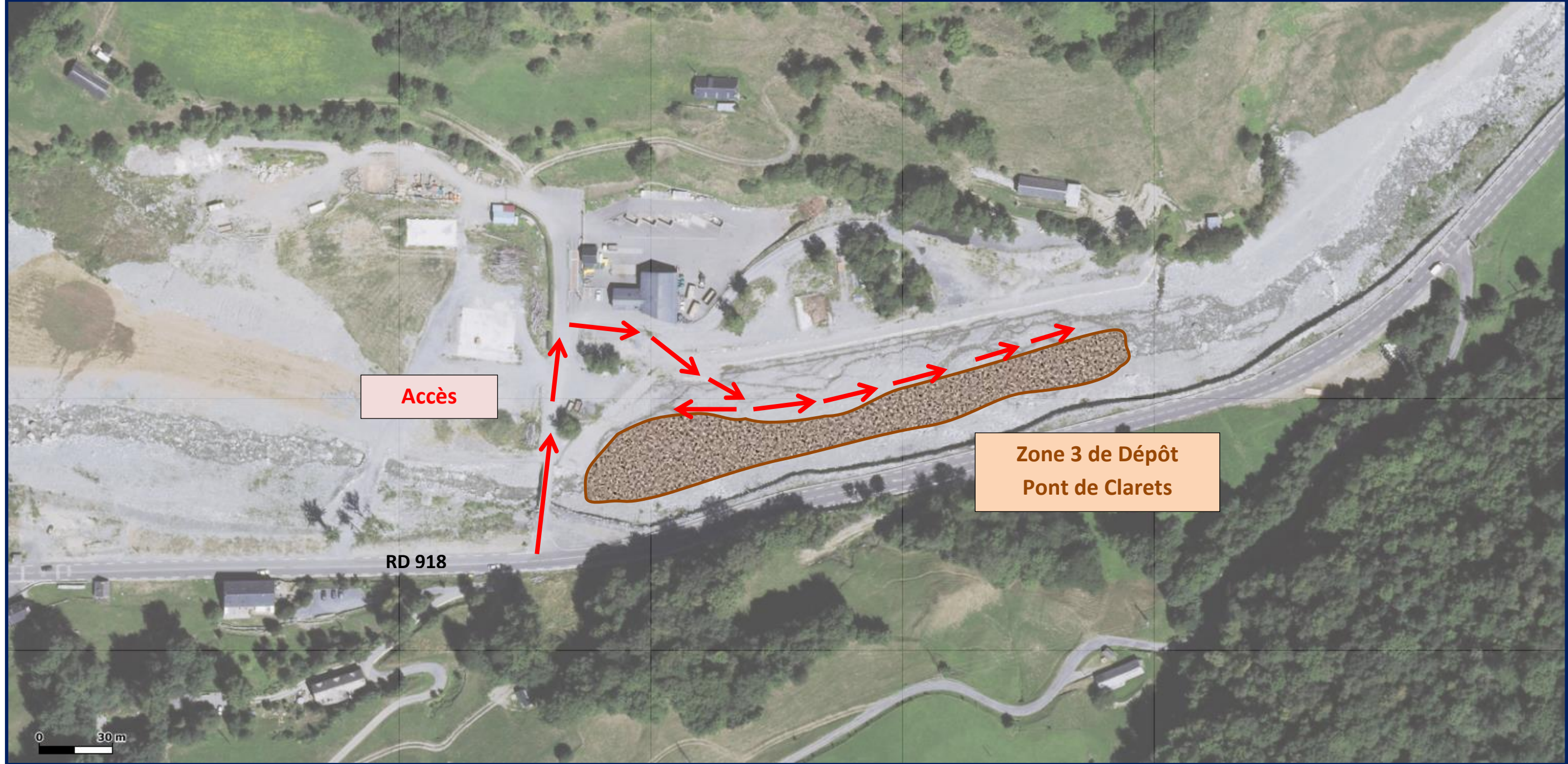
Accès depuis la route départementale



Zone de dépôt 2
Aval Bolou

Accès depuis la route départementale

0 40 m

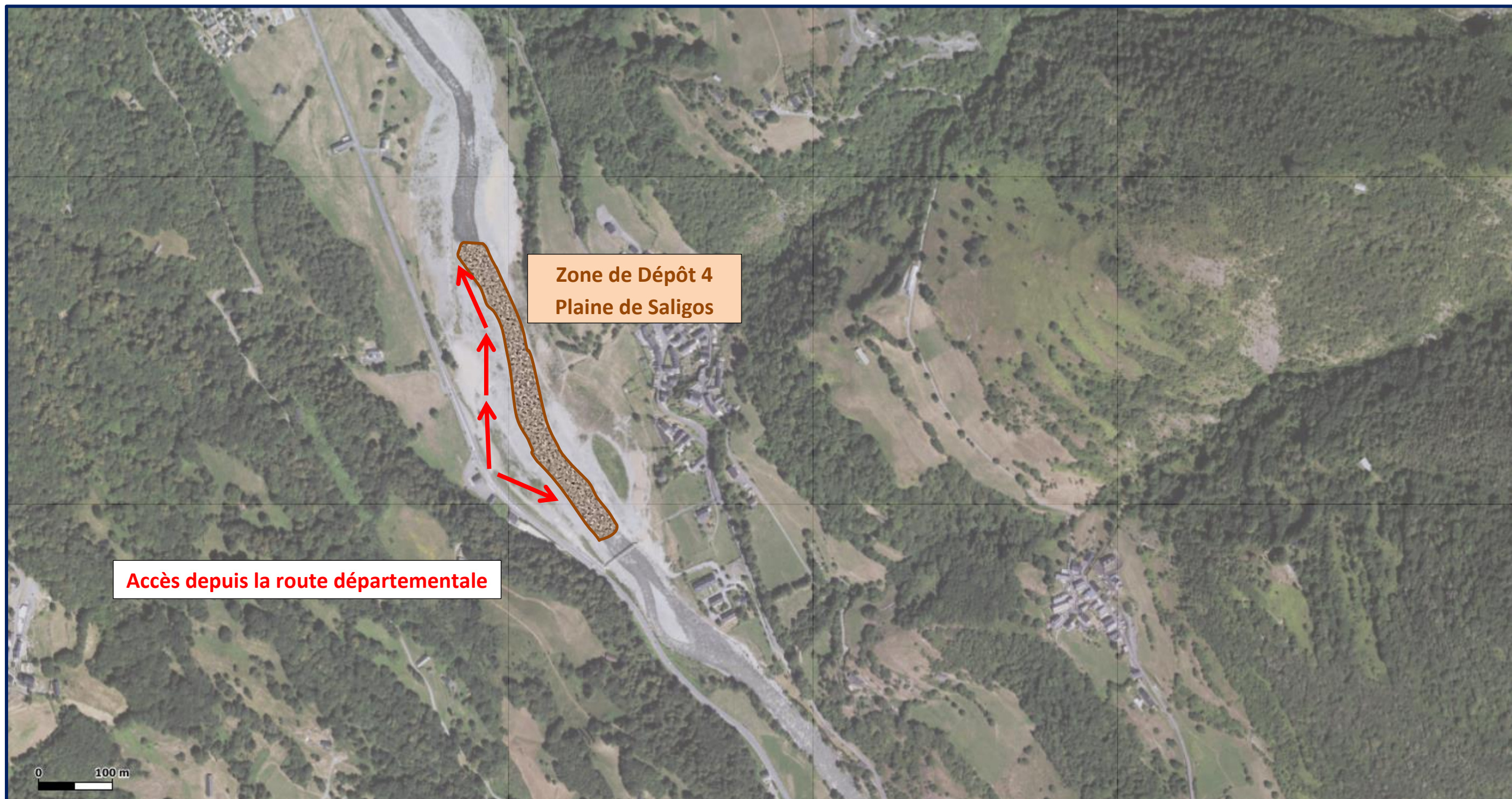


Accès

RD 918

Zone 3 de Dépôt
Pont de Clarets

0 30 m



Zone de Dépôt 4
Plaine de Saligos

Accès depuis la route départementale

0 100 m